

## Les structures territoriales au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : changements mineurs dans les cartes communales et intercommunales et poursuite de la baisse du nombre de syndicats intercommunaux

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, on recense 1 254 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM), soit le même nombre que l'an passé.

La répartition de la population reste équilibrée : un tiers réside dans une communauté urbaine ou dans une métropole, un tiers dans une communauté d'agglomération (CA) et un tiers dans une communauté de communes (CC).

Le nombre de communes diminue - comme en 2022 - de 10 unités. Il s'élève à 34 935 au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Toutes les catégories de syndicats sont en baisse mais comme chaque année, celle-ci est plus marquée pour les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU). Le nombre total de syndicats est désormais de 8 629 début 2024 soit 1,7 % de moins que l'an passé.

### Baisse régulière mais très lente du nombre de communes françaises depuis quatre ans

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (DOM) comptent 34 935 communes (*encadré*).

La quasi-totalité des communes (34 931) est regroupée au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité

propre pour la conduite de projets locaux communs.

Seules quatre communes ne sont ni membres d'un EPCI à fiscalité propre ni de la métropole de Lyon (*tableau 1*). Toutes sont des îles mono-communales de France métropolitaine qui bénéficient d'une dérogation législative : l'île d'Yeu, l'île de Bréhat, l'île de Sein et l'île d'Ouessant.

**Tableau 1 – Nombre de communes et d'EPCI à fiscalité propre**

Au 1 <sup>er</sup> janvier	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024-2023
Métropoles	21	21	21	21	21	+ 0
Communautés urbaines (CU)	14	14	14	14	14	+ 0
Communautés d'agglomération (CA)	222	223	227	227	229	+ 2
Communautés de communes (CC)	997	995	992	992	990	-2
<b>Nombre d'EPCI à fiscalité propre</b>	<b>1 254</b>	<b>1 253</b>	<b>1 254</b>	<b>1 254</b>	<b>1 254</b>	<b>+ 0</b>
Métropole de Lyon	1	1	1	1	1	+ 0
Nombre de communes regroupées <sup>(a)</sup>	34 964	34 961	34 951	34 941	34 931	- 10
Nombre de communes isolées	4	4	4	4	4	+ 0
<b>Nombre total de communes</b>	<b>34 968</b>	<b>34 965</b>	<b>34 955</b>	<b>34 945</b>	<b>34 935</b>	<b>-10</b>

(a) Y compris métropole de Lyon.

Champ : France, y compris Mayotte.

Source : DGCL, Banatic. Résultats au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année

## Grande stabilité de la carte intercommunale

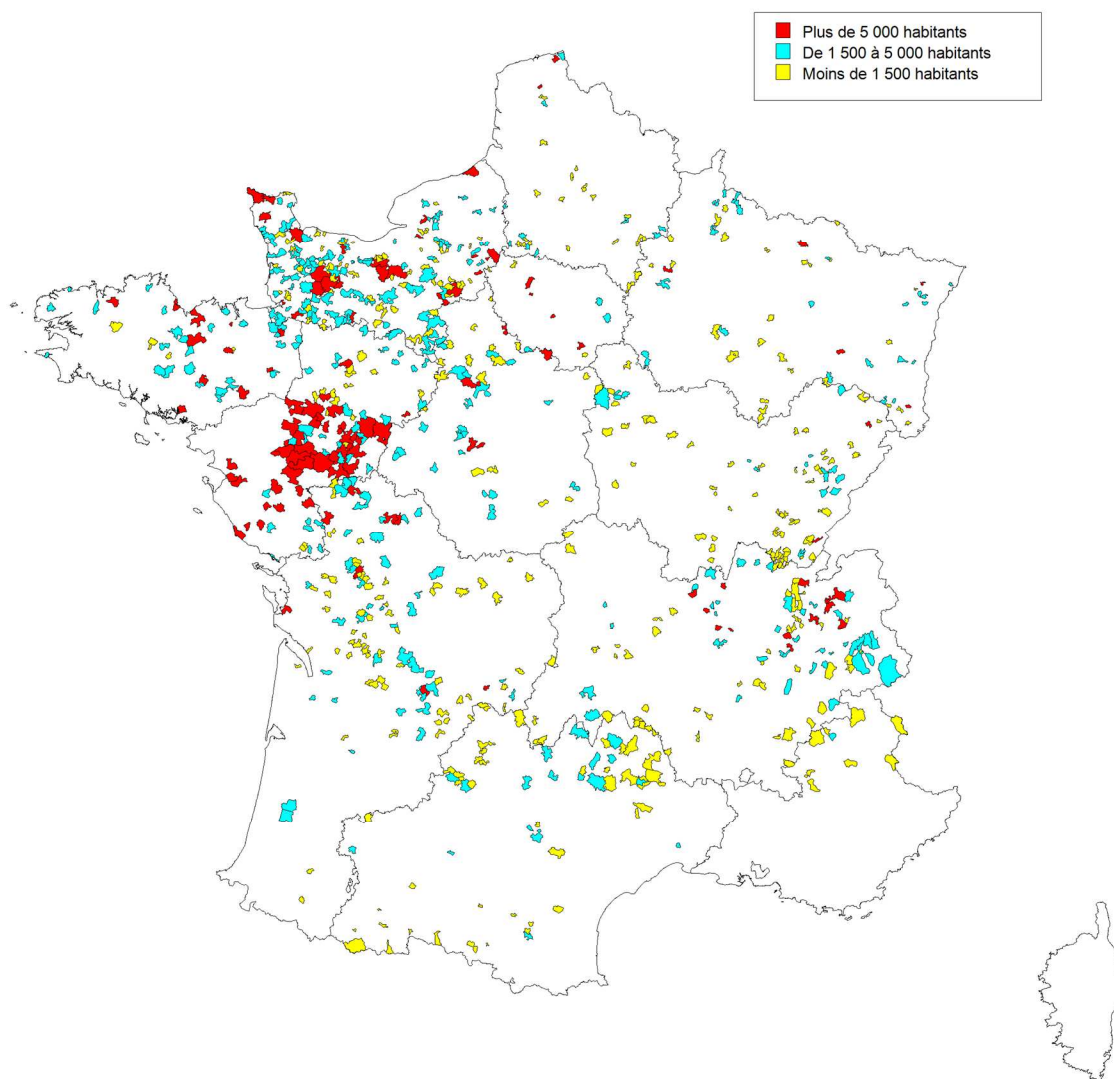
Au 1er janvier 2024, la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (DOM) comptent 1 254 EPCI à fiscalité propre. Deux communautés de communes (CC) se sont transformées en

communauté d'agglomération (CA) dans le Nord (Cœur de Flandre Agglo) et dans l'Hérault (CA de Lunel). Seules cinq communes ont changé d'EPCI à fiscalité propre au cours de l'année écoulée, ce qui modifie la composition communale de dix EPCI à fiscalité à propre.

### Encadré : onze communes nouvelles créées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024

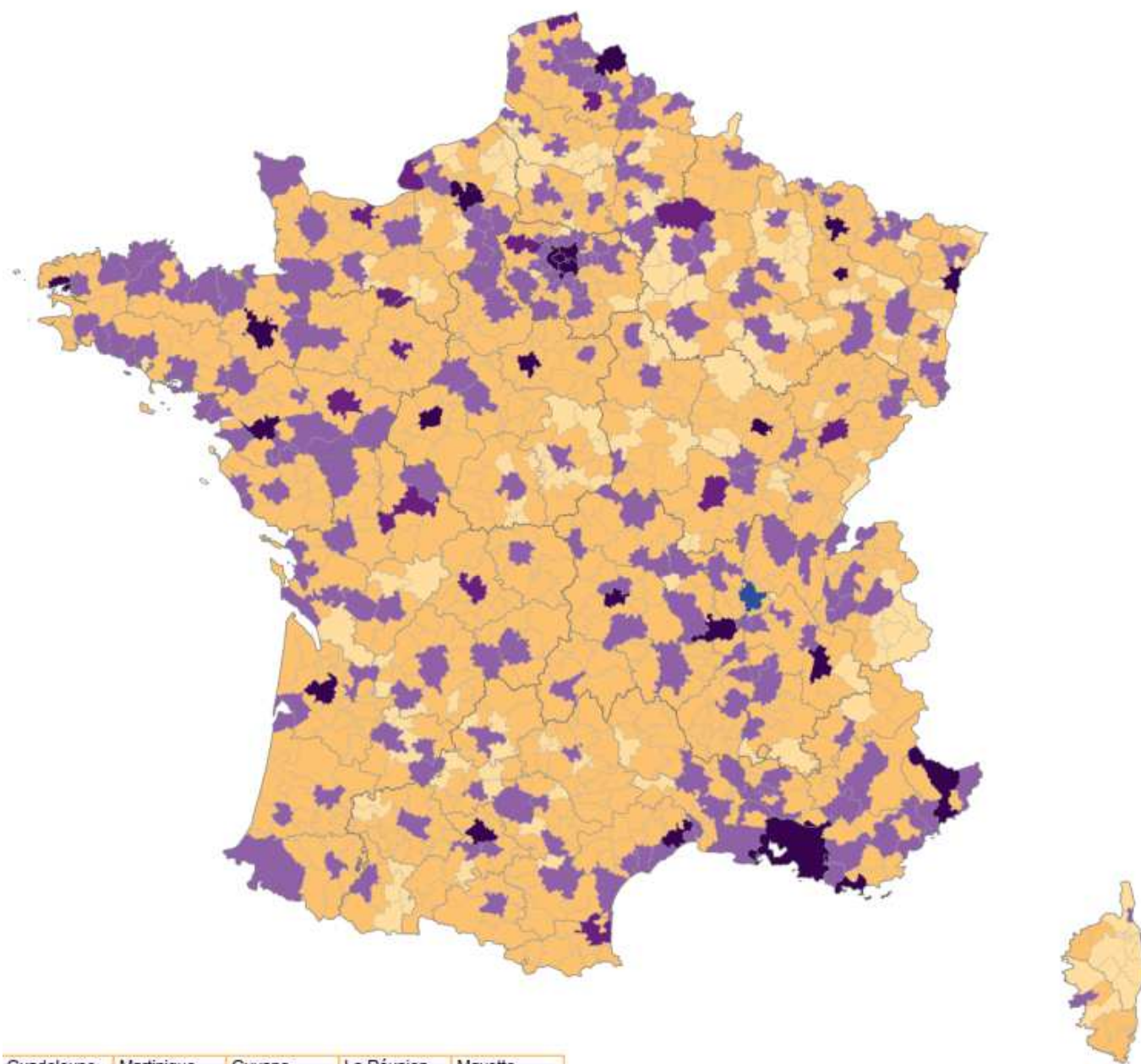
Après de nombreuses créations de communes nouvelles entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (plus de 700 sur la période), le rythme a considérablement ralenti depuis lors. Onze communes nouvelles ont été créées au cours de l'année 2023. Elles regroupent au total 24 communes. Deux communes nouvelles (une dans le Doubs, l'autre en Vendée) regroupent trois communes. Les autres regroupent deux communes : une se situe dans les Ardennes, une en Charente, une dans le Cher, une en Ille-et-Vilaine, une dans le Maine-et-Loire, une dans les Pyrénées-Atlantiques, une dans le Rhône (Oullins-Pierre-Bénite avec une population totale de 37 949 habitants), une dans la Vienne et une dans le Val-d'Oise. Mais dans le même temps, 3 communes (deux en Vendée et une dans l'Oise) qui avaient été intégrées dans des communes nouvelles créées en 2016 ou en 2019 ont été concernées par des opérations de « défusion » en 2023, ce qui explique l'écart de 10 communes par rapport à l'année dernière. Le nombre total de communes s'établit donc à 34 935 communes au 1er janvier 2024.

Carte 1 - Communes nouvelles créées depuis 2011, selon leur population <sup>(a)</sup>



(a) Population municipale au 1er janvier 2024  
Source : DGCL, Banatic.

Carte 2 – L'intercommunalité à fiscalité propre au 1er janvier 2024



**Nature juridique des EPCI à fiscalité propre :**

- métropole de Lyon
- métropole
- communauté urbaine
- communauté d'agglomération
- syndicat d'agglomération nouvelle
- communauté de communes à fiscalité professionnelle unique
- communauté de communes à fiscalité additionnelle
- commune hors EPCI à fiscalité propre

Source : DGCL, BANATIC mise à jour le 01/01/2024

Cartographie : DGCL - DESL & SZSIC  
de Rennes / Janvier 2024  
© IGN - 2023 / Tous droits réservés

## La baisse du nombre de syndicats se poursuit à un rythme plus modéré

Alors que le nombre d'EPCI à fiscalité propre et de communes stagne globalement, le nombre de syndicats poursuit sa baisse. Cette baisse, qui a atteint - 7 % en 2017 et 2018, ralentit depuis lors. Après un recul de - 1,2 % en 2022, la baisse est de - 1,7% en 2023. Le nombre total de syndicats atteint 8 629 contre 8 777 début 2023. La baisse a concerné toutes les catégories de syndicats mais est plus marquée pour les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU).

## Données annexes

**Tableau 2 - Répartition des EPCI à fiscalité propre par taille démographique au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Nombre de groupements comportant:	Métropoles	CU		CA	CC		EPCI à FP	
		FPU	FA		FPU	FA	Total	dont FPU
moins de 5 000 habitants <sup>(a)</sup>					3	3	<b>6</b>	3
de 5 000 à 15 000 habitants					251	94	<b>345</b>	251
de 15 000 à 30 000 habitants				2	375	53	<b>430</b>	377
de 30 000 à 50 000 habitants				17	160	10	<b>187</b>	177
de 50 000 à 100 000 habitants		2		116	38	1	<b>157</b>	156
de 100 000 à 300 000 habitants	5	9		89	2		<b>105</b>	105
300 000 habitants et plus	16	3		5			<b>24</b>	24
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>13</b>		<b>229</b>	<b>829</b>	<b>161</b>	<b>1 254</b>	<b>1 093</b>
Nombre de communes regroupées	912	659		7 586	21 231	4 485	34 931 <sup>(b)</sup>	30 446 <sup>(b)</sup>
Population totale (en millions d'habitants) <sup>(a)</sup>	18,4	3,2		24,1	19,4	2,4	68,9 <sup>(b)</sup>	66,5 <sup>(b)</sup>

FPU : fiscalité professionnelle unique ; FA : fiscalité additionnelle.

(a) Population totale en vigueur en 2024 (millésimée 2021).

(b) Bien qu'elle soit une collectivité territoriale, la métropole de Lyon est ici prise en compte dans le nombre de communes et dans le nombre d'habitants couverts par un EPCI à fiscalité propre car elle en exerce les compétences.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : DGCL, Banatic ; Insee, Recensement de la population.

**Tableau 3 - Population moyenne des groupements à fiscalité propre, par nature juridique**

(en nombre moyen d'habitants par groupement)

Au 1 <sup>er</sup> janvier	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Communautés de communes (CC)	22 163	22 161	22 150	22 044	22 075	21 997
Communautés d'agglomération (CA)	105 441	105 272	105 347	104 747	105 003	105 160
Communautés urbaines (CU)	224 845	222 841	223 435	224 198	224 716	225 560
Métropoles	856 536	858 620	864 503	870 160	872 933	877 162
Métropole de Lyon	1 400 134	1 402 326	1 415 357	1 428 062	1 432 690	1 439 981
Ensemble	54 018	54 197	54 410	54 570	54 697	54 882

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : DGCL, Banatic ; Insee, Recensement de la population.



**Tableau 4 - Population moyenne des territoires appartenant au périmètre des syndicats, par nature juridique**  
(en nombre moyen d'habitants par territoire)

Au 1 <sup>er</sup> janvier	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)	13 361	12 902	12 943	12 908	12 871	12 793
Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)	14 880	12 447	14 418	14 184	14 137	14 183
Etablissements publics territoriaux (EPT)	447 636	445 899	448 450	451 160	452 160	454 847
Syndicats mixtes	204 926	213 211	218 386	221 862	227 704	227 342
Pôles métropolitains	604 242	599 644	606 494	611 266	605 935	550 160
Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR)	86 095	85 634	85 299	86 137	86 056	85 439
Ensemble	69 187	75 143	79 756	81 445	84 239	84 086

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : DGCL, Banatic ; Insee, Recensement de la population.

**Tableau 5 – Nombre de syndicats<sup>(a)</sup>**

	Au 1 <sup>er</sup> janvier	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024-2023
Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)	5 212	4 872	4 738	4 637	4 533	4 533	- 104
Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)	1 291	1 233	1 214	1 207	1 199	1 199	- 8
Etablissements publics territoriaux (EPT)	11	11	11	11	11	11	+ 0
Syndicats mixtes	2 803	2 800	2 770	2 771	2 739	2 739	- 32
Pôles métropolitains	25	25	25	26	25	25	- 1
Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR)	123	124	124	125	122	122	- 3
<b>Total</b>		<b>9 465</b>	<b>9 065</b>	<b>8 882</b>	<b>8 777</b>	<b>8 629</b>	<b>- 148</b>

Source : DGCL, Banatic.

Champ : France métropolitaine + DOM.

(a) Y compris syndicats en arrêt de compétence.

#### Pour en savoir plus :

BIS 172 - Stabilité dans les cartes communales et intercommunales en 2022 et poursuite modérée de la réduction du nombre de syndicats intercommunaux

BIS 163 - Stabilité du nombre de communes et d'EPCI à fiscalité propre en 2021 et ralentissement de la baisse du nombre de syndicats, mars 2022, DGCL

BIS 152 - Stabilité du nombre de communes et de groupements à fiscalité propre en 2020, mais recul de 4 % du nombre de syndicats, mai 2021, DGCL

BIS 130 - Dix ans après la loi de réforme des collectivités territoriales, 34 970 communes dont 774 communes nouvelles, mars 2019, DGCL

L'ensemble des données de synthèse sur les intercommunalités sont téléchargeables sur le portail des collectivités locales : [www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales)

Pour la liste des communes nouvelles créées en 2023, voir : <https://www.insee.fr/fr/information/2549968>

**Ministère chargé des collectivités territoriales**  
**Direction Générale des Collectivités Locales**

2, Place des Saussaies – 75800 PARIS Cedex 08 – Téléphone : 01 40 07 68 29 – Télécopie : 01 49 27 34 29  
Directrice de la publication : Cécile RAQUIN